

Circulaire d'information n° 39 I

Réunion de bureau
7 septembre 2007 – Rosny sous Bois


Présents : Philippe BOUCLET, Jean-Michel CLEROY Eliane GUILLON, Michel GAZAGNES, Christian LAFOREST, Dominique OLHMANN, Benoît DUPIN (Directeur Technique National).

Absents excusés : Geneviève DUPORT, André NOEL, Didier AUBIN (Directeur Administratif)

Invité : Maurice PELLEQUER.

Destinataires :

Membres du Comité Directeur,
Présidents de ligues et Comités Départementaux,
Responsables Arbitres de ligues,
Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux,
Personnel F.F.T.A., Publication revue fédérale

 **Rapporteur :** Christian Laforest

Date de remise : 17 septembre 2007

Date de diffusion : 11 octobre 2007

Ordre du jour

Les débats

1. Validation du C.R. du bureau du 3 août.
2. Bilan des activités juillet, août.
3. Intervention du DTN.
4. Commission sportive.
5. Informations financières.
6. Formation.
7. Administratif.
8. Questions diverses.

Le J.O. de la réunion de bureau du 7 septembre 2007.

LES DEBATS :

1. Approbation du procès verbal de la réunion téléphonique du bureau du 3 août 2007.

Aucune objection. Adopté à l'unanimité (Cf. .

2. Bilan des activités des mois de juillet et août.

La période des vacances a mobilisé les élus du Comité directeur sur les différents championnats de France qui eurent lieu pendant ces deux mois.

Les résultats des compétitions internationales ont apporté des satisfactions :

- lors des championnats d'Europe à Villa Real (Portugal), plus particulièrement grâce à Jean Charles VALLADONT et l'équipe junior,
- lors des championnats du monde de Leipzig (ALLEMAGNE) avec l'équipe féminine qui remporte l'ensemble des quotas tant en individuel que par équipes. Pour les garçons, tout reste à faire pour essayer d'obtenir un ou deux quotas maximum puisque les quotas nécessaires pour les J.O. de Pékin n'ont pas été réalisés.

En marge des championnats du monde avait lieu le congrès de la FITA. Nous avons présenté Michel ADNET au titre du collègue tir en campagne. Il n'a pas été élu.

- lors des championnats d'Europe de Tir en Campagne qui se sont déroulés à Bejlovar (CROATIE) nous n'avons jamais eu autant d'archers en quart de finale mais pas une seule médaille au final. Toutefois l'ensemble de la délégation s'est posé la question de la pertinence du tir en campagne sur de tels parcours... (terrain plat, pas de difficultés techniques).

Les pré-olympiques de Pékin ont été l'occasion de se situer à un an des Jeux ainsi que de prendre la mesure du site qui sera dévolu au tir à l'arc.

3. Intervention du D.T.N., Benoît Dupin.

- La décision de ne pas continuer notre collaboration avec M. LEE Taé Hoon a été validée par le dernier bureau. Le D.T.N. a présenté un bilan exhaustif de son passage durant 3 ans.
- Dans la perspective de la participation de nos athlètes aux prochains Jeux Olympiques de PEKIN
 - *Marc DELLENBACH aura en charge les seniors classiques.*
 - *Ludovic COTRY entraînera les juniors classiques,*
 - *Benoît BINON et Jean-Manuel TIZZONI les arcs à poulies*
 - *Nicolas JONETTE le Tir en Campagne.*
- L'apport technique de Mr Lee a été positif ainsi que sur la mise en place des fondamentaux, toutefois la partie coaching et organisationnelle s'est révélée insuffisante. En conséquence Marc DELLENBACH aura en charge les séniors classiques, Ludovic COTRY les juniors, Benoît BINON et Jean-Manuel TIZZONI les arcs à poulies et Nicolas JONETTE le Tir en Campagne.
- Le D.T.N. informe le bureau des mouvements de cadres qui ont eu lieu dans les pôles cet été :
 - *Boulouris : Jean-Manuel TIZZONI*
 - *Compiègne : Xavier VERAY et(Sébastien TABARD*
 - *Nancy : Ludovic COTRY*
 - *Talence : Jérôme AURAIX*
 - *Nantes : Benoît BINON.*

A noter que deux cadres nous ont quittés : Valérie OLIVIER pour la DDJS de Lille et Tony MARTIN pour la D.D.J.S. de Laval.

Aurore TRAYAN à été, quant à elle, nommée C.T.R. sur la ligue du Centre.



Certaines ligues restent encore sans cadre technique :

- *Alsace : dont l'organisation est en cours ;*
- *Flandres : dont le poste est vacant*
- *Aquitaine : Jérôme AURAIX reste coordinateur de l'ETR, Patrick LEBEAU devant rejoindre cette ligue en septembre 2008.*

Le contrat P.O. de Mr Lee sera transféré sur Frédéric AZAMBOURG qui rejoindra le siège et aura en charge les actions jeunes, le suivi de la formation professionnelle à Chennevières sur Marne et la gestion de la vie sportive.

- Le D.T.N. présente ensuite le mode de sélection aux J.O. de Pékin, qui est validé par le bureau et qui sera soumis à la Préparation Olympique et Paralympique et à la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau pour validation.
- Le mode de sélection aux championnats d'Europe en salle est en cours de rédaction.
- En ce qui concerne la démarche d'enseignement : le document est prêt à être édité (Amphora), le DVD est en cours. Le bureau remercie Nicole DAIZE qui a effectué les corrections de l'ouvrage.

4. Commission Sportive

- Le bureau valide les candidatures aux championnats de France 2008 & 2009 (Cf. .
- Le bureau fixe la date de l'arrêt de la période de qualification aux championnats de France des archers des DOM TOM à 7 semaines avant la date du championnat (Cf. ). Cette mesure modifie l'article C.5.1.2. du Manuel de l'Arbitre.
- Un questionnaire a été envoyé aux clubs de D1 et D2 concernant ces deux filières. Il s'agit de connaître l'avis général avant d'envisager toute évolution de la réglementation.
- Une réunion de mise au point du calendrier sportif 2008 aura lieu le mardi 11 septembre au siège avec la Président, le D.T.N. et le président de la commission sportive et portera notamment sur les manches de D1, D2 et DNAP.

5. Informations financières

- Michel GAZAGNES note un léger recul de 585 licenciés à la clôture de l'exercice 2006/2007 par rapport à l'année précédente. La licence découverte a suscité quant à elle un nombre de licences équivalent.
- La boutique a fait peu de ventes cet été, sauf à travers trois boutiques de ligues présentes sur les championnats de France.
- Le Ministère a procédé au versement du solde de la subvention et 50% de la subvention du P.N.D.S. Il reste à percevoir 154 000 €.
- Les championnats de France coûtent de plus en plus cher à la F.F.T.A. ; le Trésorier propose la suppression de la nomination du Président du jury d'appel et du Délégué Technique par la Fédération et donc de la prise en charge des frais qui correspondent. Le bureau propose une réflexion en Comité Directeur.
- Le Trésorier demande que les structures qui ont bénéficié d'une aide anticipée pour la construction de pas de tir couverts fournissent les justificatifs de la réalisation du projet. Un courrier leur sera adressé.
- Michel GAZAGNES proposera au Comité Directeur le tableau des aides aux organisateurs des championnats de France, notamment une redéfinition de la présence de l'informatique fédérale.
- Sébastien Brasseur étant qualifié à la finale de la Coupe du monde, une aide lui sera versée pour ses frais.
- Le bureau valide le règlement de la facture de la F.N.S.U. des championnats du monde 2006 qui est maintenant conforme à nos accords.
- Il est demandé au D.T.N. de faire effectuer un bilan local par les cadres techniques des actions d'aide à l'entraînement pour la pérennisation des actions ou non et poursuite du versement pour la deuxième année. Deux nouveaux dossiers sont en cours pour 2008.

6. Formation

- Jean Michel CLEROY nous informe de la date des journées de la formation à l'INSEP les 10 et 11 novembre 2007.
- A l'heure actuelle, 80 personnes sont inscrites au forum sur l'entraînement qui se déroulera à Chennevières les 22 & 23 septembre prochains.

- Comme vu précédemment, le dossier du C.Q.P. est validé depuis le 3 juillet dernier. Il a été transmis au Ministère, ce qui nous permettra d'effectuer sa mise en place au printemps 2008.
- Le CD ROM de la formation a été envoyé aux présidents des comités départementaux et aux responsables de formation des ligues.

7. Administratif

- L'ensemble des cahiers de charges est en cours de réactualisation. Dominique OHLMANN est chargé de ce dossier.
- Stage Jeunes Dirigeants : le dossier pour recueillir des candidatures a été envoyé ce jour aux ligues.
- Le bureau donne son accord pour que le siège social de l'Association Nationale des Jeunes Dirigeants (ANJAD), (créée le 7 juillet 2007) soit domicilié à la fédération.
- Afin de compléter les statuts types des clubs préconisés par la Fédération, une note d'information relative à l'application du droit civil local en Alsace/Moselle a été étudiée.

8. Questions diverses

- Premier bilan des opérations «Sport Santé» avec VALVVF : très positives en terme de participation, un bilan officiel sera fait en octobre avec les organisateurs.
- Refus d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques : comme évoqué dans la circulaire du 8 juin dernier, l'archer français dont l'A.U.T. a été refusée a saisi le Tribunal Administratif.
- Affaire disciplinaire ligue de Provence : Suite à une procédure disciplinaire conduite par la ligue de Provence, le plaignant a écrit au président de la F.F.T.A. pour dénoncer certaines irrégularités et, le cas échéant faire appel. Le bureau estime qu'il n'y a aucun élément tangible permettant de remettre en cause la décision de la ligue de Provence et la sanction qui a été prononcée à l'égard de l'auteur des frais reprochés. Une réponse en ce sens sera adressée à l'intéressé.
- Demande de conciliation au C.N.O.S.F : M. LECEA a saisi la Commission de Conciliation du C.N.O.S.F. au motif de sa non-sélection au Championnat du Monde de 3DI. Cette dernière a rejeté la demande.
- M. LEMERCIER, Président du Comité Départemental de Seine et Marne a adressé un courrier à la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) et au Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports pour protester contre les décisions fédérales en matière de tenue des arbitres. En outre, il demande l'annulation du Critérium Nature au motif que les arbitres ne portaient pas la tenue adéquate. Indépendamment du fait que le Comité Directeur des 23 & 24 juin derniers a adopté une période de transition pour la mise en place de nouvelles dispositions sur la tenue des arbitres, le bureau estime que la demande est sans objet avec le déroulement sportif du championnat et refuse d'accéder à la demande de M. LEMERCIER. Une réponse en ce sens lui sera faite.
- Suite aux rapports des délégués techniques et des présidents de la commission technique concernant les championnats de France DR & D2 qui se sont déroulés à Neuves Maisons, il est noté un dysfonctionnement relevant du rôle du PCRA. La Fédération attend des informations complémentaires de la ligue avant de se positionner.

Le J.O. du bureau du 7 septembre 2007

1. Approbation du procès verbal du bureau du 3 août :

Adopté à l'unanimité.

4. Commission Sportive :

Le bureau valide les candidatures suivantes aux Championnats de France :

Championnats 2008

Cht de France en Salle : Mulhouse/Brunstatt (Ligue d'Alsace)

Cht de France Nature : Robion (Ligue de Provence)

Cht de France Beursault : Vincennes (Comité Régional d'Ile de France)

Cht de France Vétérans : Planèze (Ligue du Languedoc Roussillon)

Cht de France DNAP : Tarbes (Ligue Midi Pyrénées)

Cht d'Europe des clubs : Moliets les 14 & 15 septembre.

Sur l'année 2008 seuls les championnats de France par équipes restent à attribuer, dont la DR classique, la D2 et la DR Poulies.

Championnat 2009

Cht de France 2X50 mètres : Blainville sur Orne (Ligue de Normandie).

Sélection des DOM TOM aux championnats de France :

La période de qualification aux championnats de France pour les archers des DOM TOM a été arrêtée à 7 semaines avant la date du championnat de France. Modification de l'article C.5.1.2. 6.

Adopté.